



Document d'analyse et de maîtrise du risque infectieux (DAMRI) ou comment élaborer des actions de prévention des infections et de l'antibiorésistance en établissement médico-social



21 juin et 17 septembre 2024

Public ciblé : Médecins, pharmaciens, IDE et cadres de santé, autres professionnels en charge de la prévention des IAS

Durée du programme : 2 jours

Lieu : MAS DES MOULINS – 2452 avenue du Père Soulas – 34090 Montpellier

Tarif : 470 € par personne

En 2023, cette formation n'a pas reçu l'agrément DPC mais reste certifiée Qualiopi.

Formateurs

- Patrick Duchain - Cadre infirmier hygiéniste - CPias Occitanie
- Emmanuelle Renouard Sarivière, Infirmière hygiéniste - CPias Occitanie

Objectifs du programme

Développer les capacités de maîtrise du risque infectieux des professionnels en charge de la prévention des infections associées aux soins au sein des établissements médico-sociaux. A l'aide de l'outil national DAMRI, elle concourt à l'élaboration, à la mise à jour d'un plan d'actions personnalisé (priorisation par cotation des mesures correctives déclinées dans le plan d'action) et à son suivi dans le temps.

A l'issue de ce programme, les professionnels seront capables de :

- Reconnaître et évaluer le risque infectieux associé aux soins en EMS
- Comprendre la démarche DAMRI
- Intégrer la démarche DAMRI
- Faire vivre leur plan d'actions

Etapas préconisées

- 1. Formation présentielle (1 jour) :** Présentation des clés du succès de la démarche DAMRI, de l'outil et de la démarche d'évaluation, construction d'un plan d'actions et mise en application de la cotation pour la priorisation des actions, présentation des outils et méthodes pour animer les actions de prévention.
- 2. Analyse de la pratique en situation professionnelle (2 mois) :** Travail intersession de construction du DAMRI dans son établissement par chaque participant : audit et retour d'analyse avec écriture d'axes d'amélioration.
- 3. Analyse de la pratique présentielle (1 jour) :** Retour d'expérience du travail réalisé, accompagnement des plans d'actions, discussion de la cotation et de l'échéancier, présentation d'outils d'aide à la mise en place et au suivi des actions.

Acquisition et perfectionnement des connaissances

Méthodes pédagogiques : Tout au long des deux journées, les échanges sur les pratiques, les exercices et les ateliers permettent aux participants d'assimiler les différentes méthodes pédagogiques innovantes pour promouvoir les bonnes pratiques. Les supports pédagogiques seront téléchargeables pour les stagiaires sur le site internet du CPias Occitanie.

Programme de la formation

J1 (présentiel)

- Comprendre le risque infectieux associé aux soins (IAS) en établissement médico-social
- Connaître le contexte national et régional (Propias => Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance, ...)
- Identifier son implication dans les différents domaines de la maîtrise du risque infectieux en EMS, notamment dans le cadre de la réalisation du DAMRI
 - Présentation de la démarche globale : les enjeux de la démarche DAMRI (place du référent, plan d'actions et priorisation)
- Utiliser l'outil DAMRI
 - Auto-évaluation : présentation de l'outil web
 - Construction du Plan d'actions à partir des propositions automatisées : définir la priorisation des actions : cotation
 - Le suivi des actions : mise à jour / évolution
 - Les différents outils (personnes / structure « ressources », indicateurs, site, ...)
 - Approche audit système et résident traceur
- Présentation des outils d'accompagnement pour l'amélioration des pratiques et formation des participants à leur mise en œuvre

Réalisation du plan d'actions et/ou de son suivi

A l'issue la première journée de formation, les apprenants initient voire réalisent ou affinent la Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque Infectieux dans leur établissement à l'aide de l'outil spécifique DAMRI. Ils ont 2 mois pour réaliser ce travail avec la possibilité d'un accompagnement téléphonique par les formateurs. Les participants identifieront les points forts et les points faibles de leur pratique en matière de prévention du risque infectieux dans leur exercice professionnel.

A partir de ce constat, ils réaliseront un plan d'amélioration avec un échéancier de mise en œuvre.

Les stagiaires devront préparer la synthèse de leurs travaux pour une présentation à J2

J2 (présentiel)

- Cas pratiques : exploiter les auto-évaluations et plans d'actions réalisés et exposés par les stagiaires
 - Mise en commun des différentes expériences des participants : leviers et freins à la réalisation... ; actions menées et priorisation ; outils utilisés
 - Comité de suivi (composition, missions, calendrier...)
- Savoir mettre en place des actions correctives et d'amélioration des pratiques professionnelles
- Repérer les outils d'aide à l'amélioration des pratiques

Éléments d'évaluation et de traçabilité

- Plan d'action DAMRI
- Evaluation de la formation
- Attestation de présence à la formation